

DÉLIBÉRATION n° CA-28-01-2022-14 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Séance du 28 janvier 2022

Compte-rendu du Conseil de gestion
de la Fondation Poitiers Université du 23 novembre 2021

Le Conseil d'administration

- Vu le Code de l'éducation ;
- Vu les Statuts de l'université de Poitiers ;
- Vu le document adressé au Conseil d'administration ;
- Vu la proposition présentée en Conseil d'administration ;

Après en avoir délibéré,

ADOPTE

Article 1^{er} : Dispositif

Le compte-rendu du Conseil de gestion de la Fondation Poitiers Université du 23 novembre 2021 est approuvé, conformément à la pièce-jointe.

Article 2 : Décompte des voix

La présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Poitiers, le 28 janvier 2022
La Présidente de l'université de Poitiers,
Présidente du Conseil d'administration,

Virginie LAVAL

UNIVERSITE DE POITIERS
02. FEV. 2022
Direction des affaires juridiques

Transmis à Madame la Rectrice de la région académique Nouvelle-Aquitaine, Rectrice de l'Académie de Bordeaux, Chancelière des Universités, le

Entrée en vigueur le jour de sa publication au *Recueil des actes administratifs* de l'université de Poitiers.

Voies et délais de recours

Si vous estimez que cet acte est irrégulier, vous pouvez former :

- soit un recours administratif, qui peut prendre la forme d'un recours gracieux, devant l'auteur de l'acte ou celle d'un recours hiérarchique devant l'autorité hiérarchique compétente. Ce recours administratif doit être présenté dans les deux mois à compter de la notification du présent acte si vous souhaitez pouvoir former un recours contentieux contre une décision de rejet de votre recours gracieux. Celui-ci est réputé rejeté si vous n'avez pas reçu de réponse dans les deux mois suivant sa réception par l'administration. Vous disposez alors de deux mois pour former un recours contentieux. Si une décision expresse vous est notifiée dans les quatre mois suivant la réception de votre recours gracieux par l'administration, vous disposerez alors d'un délai de deux mois, à compter de la notification de cette décision expresse, pour former un recours contentieux.
- soit un recours contentieux devant le tribunal administratif territorialement compétent, dans le délai de deux mois à compter de la notification ou de la publication du présent acte.

Depuis le 1^{er} décembre 2018, vous pouvez également déposer votre recours juridictionnel sur l'application internet Télérecours citoyens, en suivant les instructions disponibles à l'adresse suivante : www.telerecours.fr
Dans ce cas, vous n'avez pas à produire de copies de votre recours et vous êtes assurés d'un enregistrement immédiat, sans délai d'acheminement.

MEMBRES

Présents

Marc Bonassies
Xavier de Boysson
Bastien Bernela
Véronique Diaz
Frédéric Dupuy
Jean-Jacques Fournié
Virginie Laval
Cédric Renaud
Flora Sfez
Yves Trousselle

Excusés

Pierre Guénant
Cédric Lapiteau
Anne Vermote

Ont donné procuration

Pierre Guénant
Cédric Lapiteau
Anne Vermote

à

Marc Bonassies
Marc Bonassies
Virginie Laval

MEMBRE DE DROIT

Bénédicte Robert, Rectrice, excusée et représentée par Dimitri Jambrun

MEMBRES INVITÉS

Présents

Thierry Ferreira, Délégué général - Fondation
Danielle Gadeau, Assistante – Fondation
Pascal Roblot, Vice-président Conseil d'administration, partenariats et contrats de site
Thomas Rogaume, Vice-président délégué à la Recherche, innovation et partenariats économiques
Sylvette Vezien, Agent comptable de l'Université de Poitiers

Il est 14h, M. Marc Bonassies, Président de la Fondation, souhaite la bienvenue aux membres du Conseil de gestion, qui se déroule en mode hybride – présentiel et visio-conférence.

Le Président de la Fondation fait le compte des présents (11) et des procurations (3) : le quorum est atteint. Il passe au vote du procès-verbal du dernier conseil de gestion.

Le procès-verbal du Conseil de Gestion du 6 juillet 2021 est adopté à l'unanimité.

Un document de séance a été envoyé la veille aux membres et sert de support tout au long de la séance.

1. Prévisionnel 2022

Le Président de la Fondation, M. Marc Bonassies laisse la parole à M. Thierry Ferreira, Délégué général de la Fondation.

1.1 Budget 2022 :

Le budget prévisionnel 2022 a été construit sur un modèle similaire à celui de 2021, présenté lors du Conseil de gestion de novembre 2020. La collecte prévisionnelle de dons reste semblable à l'année dernière, soit 360 000 euros, ce qui représente un total de 36 000 euros de frais de gestion (prélèvement de 10%).

Comme l'année passée, une partie des fonds de roulement, c'est-à-dire des dons non dépensés, est remontée pour un montant de 56 767 euros. Au final, en ajoutant les revenus du capital (le Bureau travaille actuellement sur les placements), la Fondation prévoit 75 000€ dédiés sur des dispositifs sur ses fonds propres (*voir la présentation schématique de la slide 5 du document de séance en annexe 1*).

CHARGES		PRODUITS	
Charges d'exploitation	7 000	Dons	360 000
dont frais de fonctionnement	7 000	dont dons fléchés	324 000
Subventions et bourses	455 767	dont dons non-fléchés	36 000
dont projets fléchés	380 767	Frais de gestion sur dons	36 000
dont dispositifs sur fonds propres	75 000	Affectation de fonds dédiés non dépensés	56 767
		Revenus du capital	10 000
TOTAL DES CHARGES	462 767	TOTAL DES PRODUITS	462 767

Le Président de la Fondation passe au vote.

Le budget 2022 est adopté à l'unanimité.

1.2 Dispositifs sur fonds propres

Faisant suite à la présentation du budget, les 5 dispositifs sur fonds propres pour l'année 2022 sont présentés aux membres :

Nom du dispositif	Montant
Appel à projet pour la communauté universitaire	20 000 €
Coup de pouce recherche	20 000 €
Mobilité internationale des doctorants	20 000 €
Aides exceptionnelles pour les étudiants en situation d'urgence	10 000 €
Accueil des étudiants réfugiés (projet ESPOIR)	5 000 €

Les membres présents approuvent la reconduction de ces 5 dispositifs, avec pour chacun le montant demandé.

1.3 Affectation des dons non dépensés pour l'année 2022 :

Le Président de la Fondation fait le point sur les dons fléchés non dépensés à ce jour, et passe au vote pour l'attribution du montant de reversement 2022 pour continuer à soutenir ces 4 programmes :

Mécènes	Thématique	Programme	Montant
Mécènes GPhy	Professionalisation des étudiants en Master Génie Physiologique	Chaire Biologie Santé Numérique	21 000 €
Grand Angoulême	Inventivité, création d'entreprise vie étudiante - sur le site d'Angoulême	SCCUC	5 000 €
		Campus des Valois	4 700 €
MAIF + Communauté d'Agglomération de Niortais	Handicap	Association HandiSup Centre Ouest	6 000 €
Crédit Agricole Touraine Poitou	Solidarité	Aides exceptionnelles	2 250 €

Les membres du Conseil valident le montant demandé pour chacun de ces 4 programmes.

1.4 Une nouvelle procédure :

M. Thierry Ferreira demande aux membres présents de valider une nouvelle procédure, afin de palier à la problématique de certains dons qui sont ciblés sur une thématique, et non sur une action précise avec un bénéficiaire clairement identifié au moment de la signature de la convention. En effet, l'Agent Comptable de l'Université explique qu'actuellement, chaque versement à des bénéficiaires dans ce cas particulier doit être revoté en Conseil de gestion, ce qui est contraignant pour le reversement des fonds.

Les membres approuvent la mise en place de cette nouvelle procédure : les dons ciblés ne comportant pas de bénéficiaire clairement identifié (structure ou personne physique) feront l'objet d'une commission interne à la Fondation permettant l'attribution des différentes aides, tout en respectant la volonté du donateur. Un tableau récapitulatif des aides et dons accordés sera présenté une fois par an lors de la présentation du compte financier.

1.5 Affectation des dons versés en 2021 et mais non dépensés :

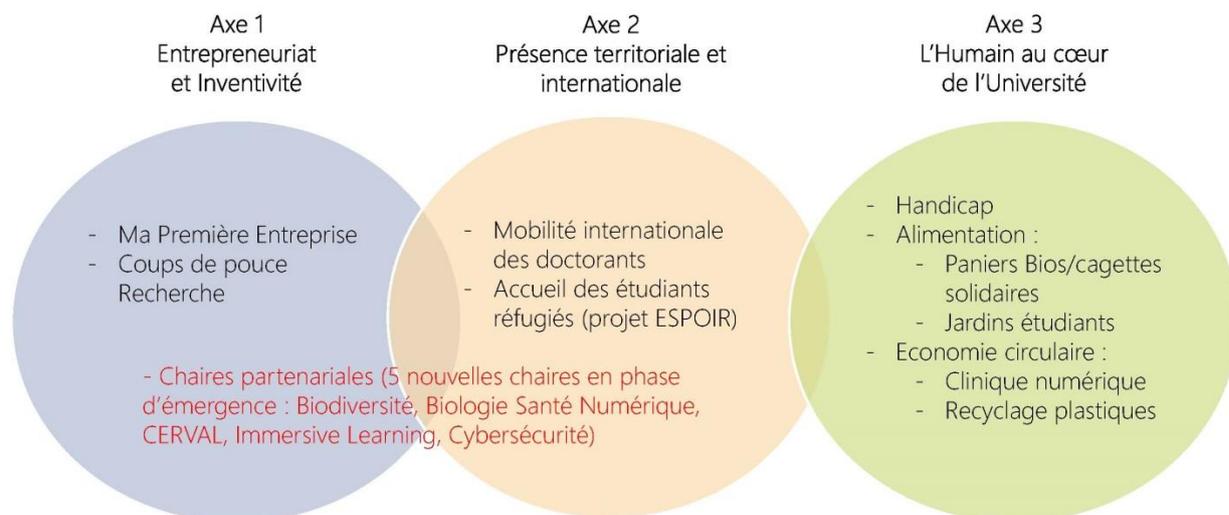
Le Président de la Fondation explique qu'il s'agit d'une situation un peu différente du point abordé précédemment. En effet, il s'agit du projet de recherche intitulé Digital Practices Awareness, mené par un laboratoire de l'Université, soutenu par la Fondation MAIF. Le don a été reversé en 2020 au Laboratoire TECHNE, mais du fait des contraintes liées au COVID 19, le projet a pris du retard. Les fonds ont donc été automatiquement reversés dans les fonds de roulement de la Fondation. Le Président demande de réattribuer ses fonds au Laboratoire afin qu'il poursuive ses travaux de recherche.

Le Conseil réaffecte la somme de 17 817 euros au Laboratoire TECHNE pour le projet de recherche Digital Practices Awareness.

1.6 Projets Phares

Ces projets phares (cf. p.4 – *slide n°18 du document de séance*) sont présentés par le Délégué général de la Fondation.

Projets phares



Conseil de gestion – 23 novembre 2021

18

Un chantier important cette année a été en particulier d'accompagner la création de 5 nouvelles chaires, dont les thèmes et les objectifs spécifiques sont évoqués plus loin dans ce procès-verbal. Pour rappel, ces chaires partenariales sont des projets pluridisciplinaires et pluriacteurs (universitaires, associations, collectivités, entreprises...) ayant pour objectif d'aborder, par des programmes de recherche-action, des thématiques d'intérêt collectif. Elles ont donc pour vocation d'être des lieux d'expérimentation mais également d'échange entre les différents acteurs du territoire, qui identifient ensemble les axes de travail et s'investissent collectivement (moyens financiers, matériels et humains) dans les programmes définis.

2. Nouveaux projets

2.1 Chaire Immersive Learning (cf slide 20 en annexe 2)

Cette nouvelle chaire serait portée par M. Axel Buendia du CNAM et M. Nicolas Louveton du laboratoire CERCA – Centre de Recherches sur la Cognition et l'Apprentissage – de l'Université de Poitiers et comporterait 2 volants :

- L'apprentissage immersif pour la formation professionnelle et la prévention des risques, porté principalement par le CNAM sur le territoire Angoumois ;
- L'apprentissage immersif pour l'éducation, porté par l'Université sur le site Poitevin.

Mme Virginie Laval, Présidente de l'Université, souligne l'intérêt de cette chaire, qui est en lien avec les axes stratégiques de l'Etablissement et la volonté de Poitiers de devenir la capitale de l'éducation.

Le Conseil de gestion approuve la création de la Chaire Immersive Learning.

2.2 Les cagettes solidaires (cf slide 21 en annexe 3)

Lancé en octobre sur le site d'Angoulême, le projet des « Cagettes solidaires » a pour objectif l'accès pour les étudiants à une alimentation de qualité. Chaque semaine, les étudiants bénéficiaires de l'Épicerie du Nil, l'épicerie sociale et solidaire des étudiants du campus d'Angoulême, peuvent commander des cagettes de légumes frais, de saison et produits en agriculture raisonnée, et cela à prix réduit. Cette opération est réalisée en partenariat avec la SCOP « Le potager d'à côté », qui récupère les denrées en surplus pour les redistribuer.

Il s'agit du dispositif similaire aux « Paniers bio solidaires », développés à Poitiers en partenariat avec BIOCOOP et coordonné par un service de l'Université de Poitiers : La Maison des Etudiants. L'équivalent sera développé sur les sites de Châtelleraut et Niort.

3. Points sur les projets en cours

3.1 Point sur les projets *(cf slide 23 en annexe 4)*

Le Délégué général donne sur quelques chiffres concernant l'activité de l'année 2021 :

- 54 projets / dispositifs soutenus
- 360 000 euros reversés au 10 novembre
- 3 nouvelles chaires déjà créées et 2 en cours de création

Et revient sur des projets, comme :

- Ma thèse en 180s, dont le lauréat de l'Université de Poitiers Paul Dequidt, a remporté la finale nationale et a représenté la France lors de la finale francophone internationale du 30 septembre 2021 ;
- La plateforme vidéo de diffusion d'offre culturelle réalisée par un étudiant dans le cadre de Ma Première entreprise ;
- La Clinique Numérique pour lutter contre la fracture numérique et portée par le Fablab de l'Université...

3.2 Point d'étape sur la Chaire CERVAL

A ce jour, une plaquette en français et anglais est finalisée pour présenter cette Chaire « d'étude et de recherche sur le vieillissement cérébral ». Un comité de pilotage est constitué et deux axes d'études semblent émerger, l'un autour d'Alzheimer et l'autre sur les traumatismes crâniens liés aux chutes.

Les membres réaffirment l'intérêt qu'ils portent à ce projet et saluent son avancée.

4. Questions diverses

4.1 Don GRACO

L'association GRACO - Groupe de Recherche d'Anatomie Chirurgicale et d'organogenèse – a versé un don de 7 000€ pour soutenir des projets de valorisation issus de l'équipe CoBRA – Cobotique, Bio-Ingénierie & Robotique pour l'Assistance de l'institut Pprime.

Les membres valident le reversement du don de l'association GRACO pour soutenir des projets de l'équipe CoBRA.

4.2 Reversement à des personnes physiques

Le Président de la Fondation demande aux membres leur validation pour, dans certaines situations, verser des dotations à des personnes physiques en 2022. Il précise que la liste des bénéficiaires est définie pour chaque dispositif par un jury interne à la Fondation et les partenaires impliqués dans le dispositif en question :

Aides exceptionnelles aux situations d'urgence 10 000 euros votés sur les fonds propres de la Fondation (p.2), ajoutés aux 2 250 euros du CATP (p.3)	12 250 €
Bourses Vocation numérique	20 000 €
Ma première entreprise	14 000 €
Appel à projet pour la communauté universitaire	20 000 €
Mobilité internationale des doctorants	20 000 €
Don en ligne	5 000 €
Les commissions mixtes d'aide aux projets	5 000 €
Prix du meilleur poster organisé dans le cadre de la "journée sport santé" de la Chaire Sport Santé Bien-Etre	500 €
Chaire biodiversité	5 000 €

Les membres approuvent des versements à des personnes physiques dans le cadre des dispositifs mentionnés ci-dessus pour 2022.

4.3 Encaissements en attente à annuler

Le Président a laissé la parole à Mme Sylvette Vezien, Agent Comptable de l'Université. Elle explique qu'il s'agit d'annuler des écritures, car il s'agit de promesses de dons qui n'ont pas pu être honorées.

Mécène	Client	Date	Montant	Texte
ENGIE	764	2015	1 500 €	Cofely ineo atlantique : Bourses trajectoires
ENGIE	2385	2015	750 €	Cofely axyma : Bourses trajectoires
SPLIMS	7152	2016	5 000 €	Soutien au Master " Génie Physiologique"

Les membres valident l'annulation de ces 3 promesses de dons.

4.4 Point sur les évènements de la rentrée

Dans le cadre du Mois d'accueil des Étudiants, la Fondation Poitiers Université a participé au village associatif organisé à la Maison des Étudiants le 20 septembre. Toute l'équipe de la Fondation était présente pour partager avec les étudiants un café et une madeleine, offerts par nos partenaires le groupe Merling et les Madeleines Bijou. Cette opération, « La Fondation te paye ton café » (*cf slide 32 en annexe 5*), a été lancée en septembre 2018 par les fondations universitaires de Nouvelle-Aquitaine : Limoges, La Rochelle, Bordeaux et Poitiers.

Le rapport d'activité 2020 a été envoyé à l'ensemble des partenaires de la Fondation courant octobre. La qualité du travail réalisé par Mme Caroline Picard est saluée.

L'équipe de la Fondation a reçu de très bons retours suite à l'organisation du 1^{er} petit déjeuner de l'année universitaire sur le site du Jardin botanique universitaire, autour de la thématique « biodiversité ». Une quarantaine de personnes étaient présentes et la clôture de l'évènement s'est faite par la visite du jardin du Deffend.

Une invitation a été envoyée pour le prochain petit déjeuner de la Fondation, organisé le 14 décembre sur le campus université, cette fois sur le thème du Patrimoine.

4.5 Les mandats

Deux mandats arrivent à échéance, celui de M. François Julien-Labruyère et M. Patrice Bodier (Caisse des dépôts). Ils sont tous deux dans le collège des personnalités qualifiées.

4.6 Retour sur les nouvelles chaires

Un bref descriptif des nouvelles chaires créées ou en phase d'émergence est présenté aux membres du Conseil de Gestion :

Chaire Biologie-Santé Numérique : Porteurs Dr. Clarisse Vandebrouck et Pr. Patrick Girard (Poitiers) - Création d'un FabLab numérique pour l'élaboration de nouveaux outils informatiques participatifs, utilisant en particulier l'intelligence artificielle, pour le traitement des données de biologie et de santé (Omics et BigData). Cette Chaire se veut également être un lieu de réflexion sur les enjeux éthiques et juridiques liés à l'utilisation des données de santé.

Chaire Biodiversité : Porteur Dr. Nicolas Bech (Poitiers) – Développer des programmes de recherche-action et de diffusion autour de la préservation/restauration des sols et des milieux terrestres et aquatiques (trames vertes et bleues) – Créer un outil pluridisciplinaire d'aide à la prise de décision sur les thématiques en relation avec la préservation de la Biodiversité.

Chaire Cerval « Vieillissement cérébral et dépendance » : Porteuse Pr. Christine Fernandez-Maloigne (Poitiers) - Proposer une approche intégrée, allant de l'étude de la dynamique de l'activité cérébrale par imagerie aux impacts du vieillissement sur la cognition et le langage, pour développer de nouveaux outils de diagnostic précoce des maladies neurodégénératives liées à l'âge – Faire émerger des méthodes innovantes de prise en charge des patients sur la base de ces nouveaux outils de diagnostic - Créer de nouveaux modules de formation transdisciplinaires en impliquant dans les projets des étudiants de différents parcours de l'Université, du CHU de Poitiers et des instituts paramédicaux (ergothérapie, orthophonie, kinésithérapie...).

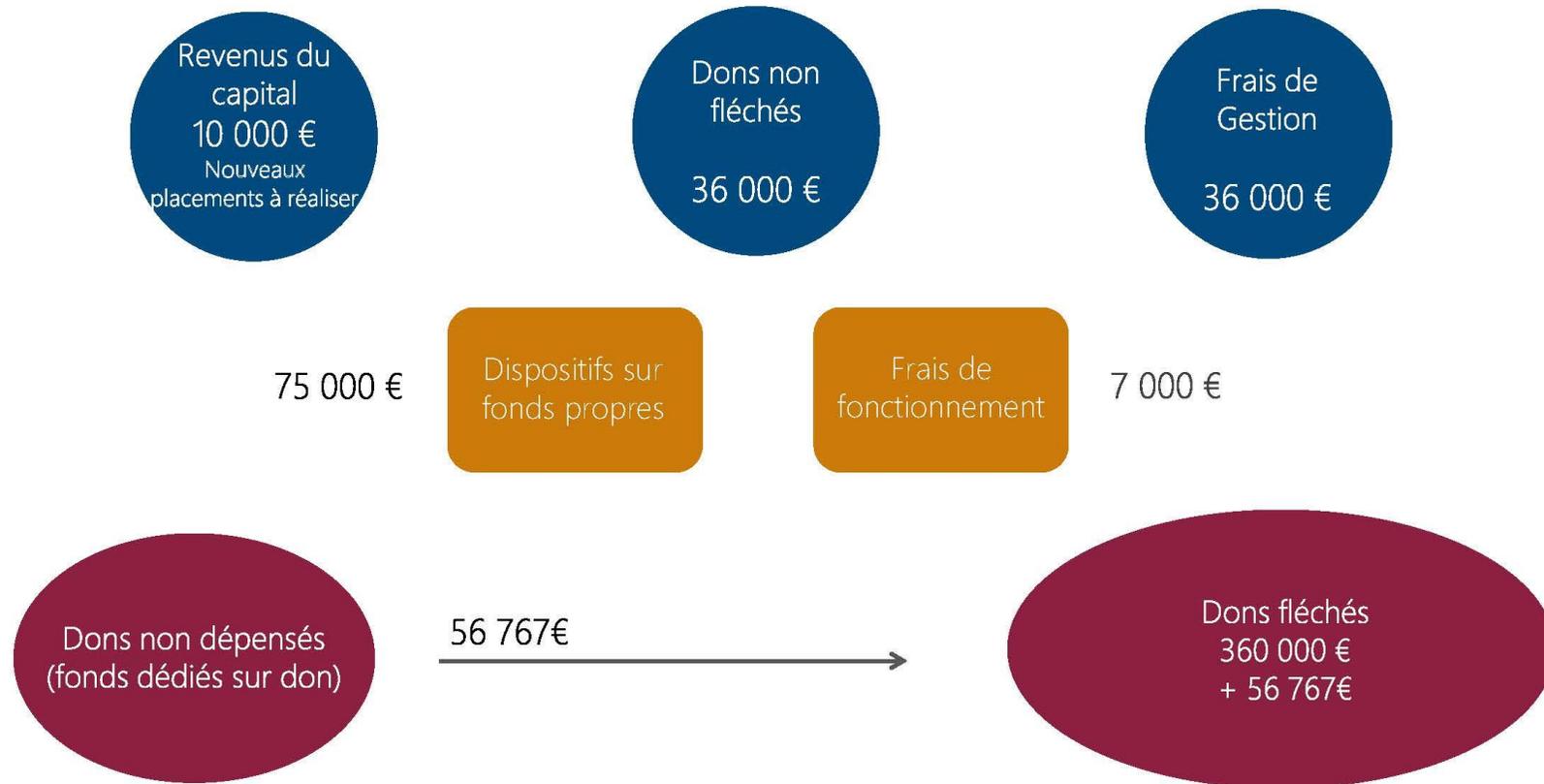
Chaire Immersive Learning : Porteur Pr. Axel Buendia (Angoulême) – Développer de nouvelles technologies immersives (immersions multisensorielles, simulation d'objets spécifiques...) pour la formation professionnelle, la prévention des risques et l'éducation – Créer un lieu de réflexion et d'étude sur l'efficacité de l'immersion dans l'apprentissage, sur les impacts de l'immersion sur la relation enseignant-enseigné et sur les enjeux psycho-cognitifs chez l'apprenant.

Chaire Cybersécurité : Porteur Dr. Jean-Marc Bascans (Niort) – Développement de scénarios d'attaque et de défense cyber autour d'un « Cyber range », pour imaginer et mettre en œuvre de nouvelles actions de formation interactives à la cybersécurité à destination des acteurs du monde socio-économique.

La date du prochain Conseil de gestion est fixée au 1^{er} mars 2022

Il est 15h40, le Président de la Fondation, M. Marc Bonassies lève la séance.

Budget 2022



Conseil de gestion – 23 novembre 2021

Nouveaux projets

CHAIRE IMMERSIVE LEARNING

Porteurs :
 Axel Buendia (CNAM)
 Nicolas Louveton (CERCA)



INSTITUT
xlim

Centre de Recherches sur la Cognition et l'Apprentissage

CeRCA
 UMR 7295

Quelques axes thématiques

- ✓ Efficacité de l'immersion sur l'apprentissage
- ✓ Nouvelles technologies immersives : haptique, exo squelettes, etc...
- ✓ Immersions multisensorielles
- ✓ Enjeux psycho cognitifs
- ✓ Simulations d'éléments spécifiques (machines, biologie, etc...)

le **cnam**
 Ecole nationale du jeu
 et des médias interactifs numériques
 enjmin

TECHNE
 TECHNOLOGIES NUMÉRIQUES POUR L'ÉDUCATION



Conseil de gestion – 23 novembre 2021

20

Nouveaux projets

LES CAGETTES SOLIDAIRES

Depuis le 7 octobre, l'Épicerie du Nil, l'épicerie sociale et solidaire des étudiants du campus d'Angoulême, propose à ses bénéficiaires de commander des cagettes de légumes frais de saison, produits en agriculture raisonnée, et à prix réduit.

Cette opération est réalisée en partenariat avec l'entreprise « Le Potager d'à Côté » et bénéficie du soutien financier de la Fondation Poitiers Université.

RÉCUPÉREZ VOTRE COMMANDE DE FRUITS ET LÉGUMES
À l'épicerie du SCUCC*
 2 rue de Saintes (Angoulême)

1. CHOISISSEZ
 le point de retrait « Épicerie du SCUCC » et composez votre panier sur lepotagerdacote.fr

2. CONFIRMEZ
 votre commande auprès de La Ferme de Genac au plus tard le mercredi à 17h30

3. PRÉPAREZ
 votre règlement en espèces de 0,70€ et récupérez votre commande le jeudi à partir de 19h15 à l'épicerie du SCUCC

LE SAVIEZ-VOUS ?
 Vous pouvez aussi proposer vos surplus de jardin sur lepotagerdacote.fr

Nous sommes présents sur les réseaux sociaux :

*Ce lieu de retrait est ouvert uniquement aux bénéficiaires de l'épicerie

Point sur les projets

BILAN PROJETS 2021

Chiffres

- 54 projets/dispositifs soutenus
- 360 k€ reversés au 10 Novembre 2021
- 3 nouvelles chaires déjà créées et 2 en cours de création



Divers

LA FONDATION TE PAYE UN CAFÉ



Dans le cadre du Mois d'accueil des Étudiants, la Fondation a participé au village associatif organisé à la Maison des Étudiants lundi 20 septembre.

L'opération « La Fondation te paye ton café », lancée en septembre 2018 par les fondations universitaires de Nouvelle-Aquitaine (Limoges, La Rochelle, Bordeaux et Poitiers) est soutenue par les cafés Merling et les Madeleines Bijou.